



Le Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

N° 11

14 juillet 2010

Suite à la consultation publique du 21 juin dernier concernant le projet de partage d'un chef pompier avec la Municipalité de Saint-Apollinaire, les citoyennes et les citoyens ont demandé les coûts réels.

Vous trouverez, ci-après, un tableau qui démonte les coûts réels de l'année 2009 pour le même travail que celui proposé dans le projet d'entente avec la municipalité de Saint-Apollinaire.

Tableau 1

Coût réel du chef pompier pour l'année 2009	Salaire	Retenue à la source 20,15 %
Gestion	18 660 \$	3 760 \$
Pratiques	2 862 \$	577 \$
Interventions	3 072 \$	619 \$
TOTAL	24 594 \$	4 956 \$
Ce qui représente 28 heures de travail sur le territoire		

Tableau 2

Projet d'entente avec la Municipalité de Saint-Apollinaire	Salaire	Retenue à la source 20,15 %
Chef pompier 40 heures	50 960 \$	10 288 \$
* 2/5 Municipalité Saint-Antoine	20 384 \$	4 107 \$
* Ce qui représente 16 heures de travail sur le territoire		

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à me joindre au 418-886-2441, poste 103.

Diane Laroche
Directrice générale